Chères adhérentes et chers adhérents,

Le soleil montre enfin timidement ses rayons, à nous de faire tourner ceux de nos bicyclettes !

En cette année 2016, quelles nouveautés et quelles informations à retenir ?
Un décret sur l'indemnité kilométrique vélo : selon la volonté de l'employeur, et pour la part modale qui ne fait pas déjà partie d'une prise en charge par l'entreprise, pour l'employeur il y a exonération de cotisations sociales jusqu'à 200 euros, pour l'employé cette indemnité kilométrique est exonérée d'impôts, cette exonération est limitée à 200 euros par ans.

Pour le Club des Villes et Territoires Cyclables ça n'est pas suffisant.

Fonctionnement

L'assemblée générale (14 février) et le VeloBureau suivant, ont reconduit le bureau en place, pour 2016 presque tous les membres. Corinne Simonnet laisse sa place à Agnès Bourdonneau dans le rôle de secrétaire.

Notre premier VeloBureau a listé un certain nombre d'actions :

- Support méthodologique et ou logistique des antennes, chacune sur son aire d'influence, par l'ensemble des membres du bureau, chaque antenne pilotant ses dossiers en concertation avec le bureau.
- Amélioration de la visibilité des antennes sur le site Internet,
- Mise en place de l'adhésion en ligne sur les pages adhésion des antennes qui en expriment le souhait. Le mécanisme utilisé est celui du site HelloAsso. Il est gratuit, et rémunéré uniquement par le « pourboire » que l'on laisse volontairement, ou que l'on refuse sans problème, lors de l'adhésion en ligne. Ci-dessous le fac-simile de la page d'accueil de l'adhésion.

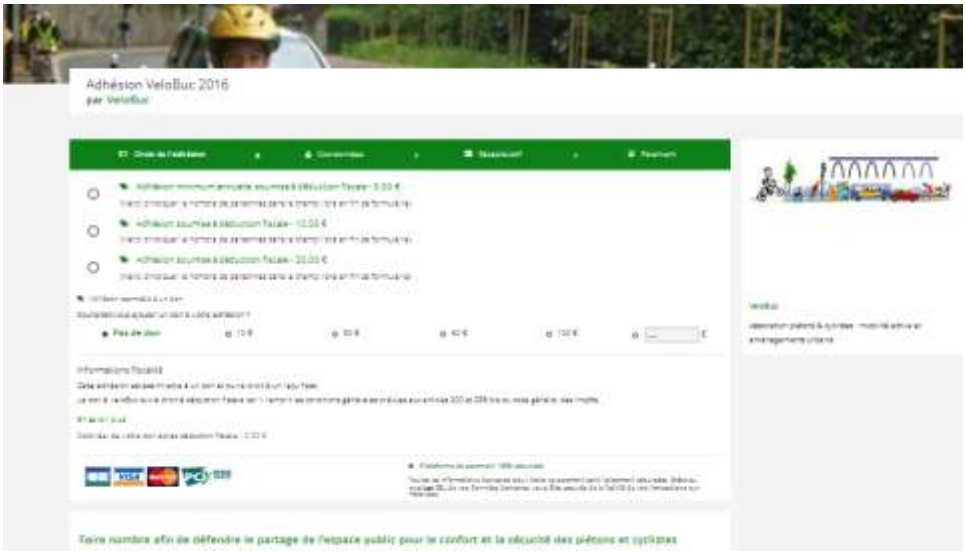

Ce mécanisme va alléger notre charge de travail de trésorerie, qui se répartit tout au long de l'année.

Animations déjà planifiées

- Le 13 avril, à 20h30 à la Maison des Associations aux Loges, soirée découverte du vélo à assistance électrique, dans le cadre d'une conférence débat avec le vélociste Néovelec, incluant des essais sur place.
- Le 22 mai, une journée avec l'Association du Quartier du Cerf-Volant, avec atelier d'initiation à la réparation du vélo, et communication autour d'une proposition d'achat groupée de vélos à assistance électrique, à l'initiative de l'association du Quartier du Cerf-Volant. Une opération de communication est en cours.
- Le 4 juin, VeloBuc tiendra un stand à la fête de Buc, pour présenter les actions en cours et également aborder tous les aspects de déplacements sécurisés à vélo, apprendre à effectuer les contrôles.
- Le 5 juin participation de tous les volontaires de toutes les antennes à la Convergence 2016 http://www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article55; les horaires de rendez vous sont indiqués sur la carte interactive de MDB.
- Le 2 juillet opération de gravage lors de la fête des Loges, avec les membres formés au gravage présents sur site à cette date.

Cotés Travaux

- La Rue de la porte de Buc et le carrefour du Cerf-Volant font l'objet d'un projet de modifications, pour intégrer des circulations piétonnes et cyclables, et faciliter l'accès piétons et cyclable de l'entrée de la gare des Chantiers. Trottoir et piste bidirectionnelle, stationnement déplacé de l'autre côté de la chaussée. Deuxième tranche des travaux à l'été 2017, ouverture de la piste prévue octobre 2017. La première tranche ayant eu lieu à l'été 2015 pour l'enfouissement des réseaux, et le déplacement des stationnements sauvages vers un parking situé au carrefour du Cerf-Volant.
- La piste Toussus Le Noble – Buc : les municipalités ont réalisé les acquisitions foncières qui sont un préalable au vote de l'assemblée du Conseil Départemental. Voté dans les deux communes. La prochaine étape est entre les mains du CD 78 et de VGP.
- Une action d'identification des cédez le passage cycliste au feu dans Buc.

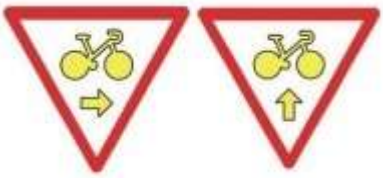

http://www.voiriepourtous.developpement-durable.gouv.fr/le-cedez-le-passage-cycliste-au-feu-r180.html

Rejoignez-nous à VeloBuc,

Bien cordialement,

Pour le bureau, Daniel Dezulier, président de VeloBuc